

Réforme des retraites

Le discours du Premier ministre ne permet pas, à ce jour, de se projeter et d'être rassuré quant au montant de sa pension dans le nouveau système

Suite à la prise de parole du Premier ministre au CESE sur la réforme des retraites, l'UDES prend acte du maintien d'un régime par répartition permettant des avancées au nom de la solidarité, au bénéfice de publics fragiles ou ayant connu des carrières heurtées. Ces annonces, que l'UDES soutient, étaient pour une bonne part incluses dans le rapport présenté par le Haut-Commissaire aux retraites l'été dernier.

Cependant, le Gouvernement reste ambigu sur le financement du nouveau système de retraite et le nombre de points nécessaires pour bénéficier d'une pension à taux plein dans le cadre du nouveau régime, notamment pour les assurés ayant des carrières complètes et ascendantes.

Or, il est essentiel que :

- les dispositions liées au calcul des 25 meilleures années du régime général soient préservées autant que possible dans le nouveau régime ;
- l'impact financier du nouveau régime ne se répercute pas à terme sur les employeurs au travers d'une augmentation des cotisations.

Pour Hugues Vidor, Président de l'UDES « *le discours du Premier ministre ne permet pas, à ce jour, de se projeter et d'être rassuré quant au montant de sa pension dans le nouveau système. Par ailleurs, si le plaidoyer du Premier ministre pour confier la définition et la gestion paramétrique du nouveau régime aux partenaires sociaux sur la base d'une règle d'or fixée dans la loi va dans le bon sens, l'UDES s'interroge néanmoins sur leurs réelles marges de manœuvre. Le Gouvernement devra prendre en considération la diversité des parties prenantes employeurs dans la gestion du nouveau régime* ».

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises et établissements, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.

CONTACTS PRESSE

Agathe HENRY
01 43 41 63 32
ahenry@udes.fr

Myra FRAPPIER
06 70 10 82 24
myra@frapiersaab.com